

« Il est donc resté dans son exil volontaire. Plus grand que jamais, mais plus impénétrable aussi. C'est malaisé de faire le portrait d'un homme si haut qu'il cesse d'être humain. Si on trouvait chez lui un sentiment vulgaire, on serait aussi étonné que celui qui sentirait battre un cœur d'homme dans la poitrine de marbre de Moïse de Michel-Ange. Pourrait vous voyez que j'ai essayé de faire ce portrait.

L'impératrice de Russie, femme d'un grand sens, a dit en voyant le Comte de Chambord : « On sent qu'il est le premier gentilhomme du monde. » Cependant le prince n'a jamais commandé. Mais il est d'une race habituée à régner sur les autres. Le pli est pris, comme jadis dans les familles d'esclaves où les enfants baissaient naturellement la tête, comme de petits vieillards. Cette grandeur originelle se retrouve dans le monde animal.

Regardez un lion né au Jardin des Plantes. Il ne s'est jamais servi de sa force. Il n'a pas vu fuir devant lui ses sujets du désert. Cependant son attitude est celle d'un maître. Ce je ne sais quoi de royal qu'il a, ne réside pas seulement dans sa haute taille et dans sa force musculaire. Il a une manière de regarder et de se laisser regarder qui vient des générations de lions qui se sont succédé.

Le premier lion qui fut né devait pas avoir cet air-là. Je donne cette opinion pour ce qu'elle vaut; ce n'est, en définitive, que l'opinion d'un seul homme. Son regard limpide et profond a bu l'infini tranquille. L'image de la rue n'a pas troublé la prunelle. Le front est haut. Le corps a grossi. Le prince boite, depuis qu'il s'est cassé la jambe. Mais il y a un vers latin qui dit que c'est la tête qui fait les rois. D'ailleurs, tout roi de France est un homme à cheval.

Il est très-éloquent, quand il le veut. Il sait, comme aujourd'hui on le guère le temps de savoir. C'est un économiste de haute allure comme le comte de Paris. Il faisait demander, l'autre an, le budget d'une imprimerie parisienne, constituée en société coopérative, et avait envoyé un questionnaire qui indiquait bien que le prince connaissait les infimes détails de cette question énorme.

Pendant l'empire, il avait signalé — son oncle est fine comme chez les gens qui vivent dans les solitudes — les craquements du grand navire qui fatiguait en grosse mer et sombra dans la tempête. Son style est personnel. C'est daté du grand siècle et c'est écrit sur les sommets.

Cependant le comte de Chambord est de notre chair. Ce doit être permis de chercher dans sa veine et sur ses nerfs certaines influences. Je crois que tout d'abord l'âme de l'enfant royal a été blessée à l'aile par l'injustice commise en 1830. La France n'avait aucun motif d'exiler l'enfant avec les trois responsables. La mort du Dauphin, Louis XVII, s'explique au point de vue de l'abominable Révolution de 93. La Révolution voulait mettre entre la royauté et la France de telles horreurs que personne n'osât se détourner en fuyant, comme Leth après l'incendie.

L'exil du duc de Reichstadt s'explique aussi. L'Europe devait mettre, pour dormir tranquille, l'enfant en cage auprès de l'aigle cloué à Sainte-Hélène comme une chouette sur une porte.

En 1848, la République devait exiler le petit-fils avec le grand-père, car la couronne est plus redoutable sur la tête d'un enfant que sur celle d'un vieillard. Mais, en 1830, la France eût pu conserver le comte de Chambord. Elle l'eût nourri à sa façon. Le prince eût grandi dans l'atmosphère moderne. Bref, il y eut une injustice : or, cherchons dans notre vie, nous autres petits, qui faisons partie de l'immense nuit humaine. Nous trouverons que ce qui nous a fait le plus de mal, et un mal inguérissable au cœur, c'est quelque injustice. Devenus

distribution d'aumônes à tous les pauvres des environs, afin de remercier le ciel, et pour le prier de vous garder la félicité dont nous jouissons.

Si courageuse qu'elle fût, la jeune marquise ne pouvait songer à remonter à cheval; tandis qu'on allait chercher un carrosse resté dans la clairière du bois et destiné aux chasseresse fatiguées, Blanche disait à Loïse en l'embrassant :

— Tu m'aurais bien pleurée, n'est-ce pas ?

— En doutes-tu, Blanche, je t'aime comme une sœur.

— Comme une sœur... répéta la marquise de Coëtquen; peut-être dis-tu plus vrai que tu ne penses, ma blonde amie.

— Que signifie?... demanda la jeune fille.

— Gaël t'aime; ne l'as-tu pas deviné ?

— Non, répondit Loïse. Elle ajouta avec une sorte de terreur.

— Pourquoi me l'avoir appris ?

— Ton père lui-même te l'aurait révélé.

— Je te chéris comme j'aurais chéri une sœur si Dieu m'en avait donné une, dit la jeune fille, et tu ne peux te blesser de ce que je vais te confier.

hommes, nous avons été moins impressionnables et peut-être sommes-nous moins étonnés par l'injuste que par le juste. Mais si vous portez votre cœur en écharpe, lecteur, je soupçonne qu'une injustice commise sur votre enfance est la cause. — En serait-il ainsi du comte de Chambord ?

Savez-vous pourquoi certains grands oiseaux de race royale volent toujours très-haut ? — C'est qu'ils ont été blessés par quelque coup de feu, toutes les fois qu'ils se sont rapprochés de terre.

Un jour, l'autre an, le prince traversait le lac de Genève sur le bateau à vapeur. Il regardait sans cesse du côté de la France. M. de B... un de ces fidèles qui ne sauraient croire que le prince puisse se tromper — ils croiraient plutôt que le Père éternel a volé des petites cuillères ! — était auprès du prince. Tout à coup le prince paria du lac du Bourget. Il prétendit que ce lac était plus beau que le lac de Genève.

— Assurément, monseigneur, fit M. de B... mais l'eau de ce lac-ci est plus bleue que celle du lac du Bourget.

— Comment, plus bleue ! je n'ai vu qu'une fois le lac du Bourget, mais... Or, l'eau du Léman est au Bourget comme une robe bleue à une figure pâle.

M. de B... ne put s'expliquer cette fantaisie du prince. Elle me semble à moi plus douce que pas une chose charmante, car elle n'était pas une fantaisie. Le prince croyait sincèrement ce qu'il disait. Il trouvait l'eau du Bourget plus bleue... parce que le lac est français et que le Léman est un lac d'exil. C'est que le prince a une passion qui déborde dans toute sa vie privée; il adore la France. Il l'aime à la folie. Son âme, dans toutes ses courses et sur toutes les hauteurs, est comme ces hirondelles qui emportent, accroché à la patte, un ruban de France.

Cependant le comte de Chambord est venu rarement en France. C'est l'homme dont on a le plus parlé et qu'on a le moins vu.

Dans un de ses voyages, ce prince voulut aller voir la basilique où tant de fois avaient retenti les *Te Deum* pour les victoires des rois ses ancêtres.

L'ami dévoué qui l'accompagnait a depuis raconté ce touchant épisode.

« Il n'était pas encore six heures; nous descendîmes devant Notre-Dame. M. de B... fit quelques pas dans l'église et s'agenouilla auprès d'un de ces énormes piliers qui entourent la nef. Je m'écartai avec respect pour laisser le prince entier à son recueillement.

« Involontairement, mes souvenirs se peuplèrent en un instant la solitude de la cathédrale; je la vis illuminer, se parer de tentures de fêtes, et, au milieu d'une foule immense, il me sembla distinguer tous les grands corps de l'Etat défilant devant mes yeux pour aller prendre place sur de hautes estrades; mes oreilles s'emplirent des éclats de l'orgue, du bruit des cloches qui sonnaient à toute volée, du canon qui tonnait et des tambours qui battaient aux champs ! Un vieillard aux cheveux blancs présentait à Dieu, en lui demandant sa protection, un enfant nouveau-né, et tout le peuple assemblé, toute la noblesse, toute l'armée, lui juraient obéissance et fidélité. Cet enfant, c'était le duc de Bordeaux, le roi de France !

« Cet éblouissement ne dura qu'une minute, et au bout d'un instant la foule avait disparu, les cloches, le canon, l'orgue, les tambours s'étaient tus, et à vingt pas de moi, cet enfant, devenu un homme, ce prince devenu un inconnu, un passant, priait au pied d'un pilier de l'antique cathédrale, presque touché par la poussière que soulevaient deux vieilles femmes chargées de balayer le sol de l'église !

Plus tard, arrivé devant le pavillon Marsan, le prince fit arrêter la voiture, et, après avoir longtemps cherché des yeux une fenêtre à demi consumée, il la désigna du doigt en disant :

— C'est là que je suis né. Là, à côté de cette fenêtre, j'avais des grands soldats de plomb qui m'avaient donné pour m'apprendre les manœuvres.

— Tu ne saurais me faire de peine, Loïse.

— Eh bien ! autant le marquis m'inspire de confiance, autant j'aurais peur du comte Florent ou de son jeune frère.

— Ah ! fit Blanche, toi aussi !... — Voilà un singulier mot. Quoi ! tes beaux-frères... — Me haïssent, dit Blanche en serrant fortement la main de Loïse.

— Il serait bien facile de les éloigner du château.

— Sans doute, répondit la marquise d'une voix triste, mais il faudrait pour cela causer une peine profonde à Tanguy... Il aime ses frères avec le dévouement le plus absolu... Il ne verrait dans ma demande que le caprice d'une jeune femme cherchant à séparer son mari de sa famille et à semer la zizanie entre des frères unis jusque-là... Et puis, sur quoi appuierais-je mes craintes... moins que mes craintes, mes pressentiments ? Florent et Gaël se montrent pleins de respect... trop pleins de respect... ils m'acceptent... ils ne m'adoptent pas... leurs formules de politesse, souvent exagérées pour la fille de Halgan le marin, cachent souvent une raillerie dont je sens la morsure.

(A suivre)

Paris, ce 11 mai 1875. Le cochon, croyait qu'on voulait descendre, était venu pour ouvrir la porte. Remarquait l'attristé du prince, il dit :

— Consolés-vous, mon bourgeois, cela se rebâtit, ces choses-là; j'en ai vu bien d'autres ! Ah ! les gredins ! ils m'ont bien fait pis, à moi, ils m'ont mangé mon cheval.

En passant sur le Pont-Neuf, le prince dit en regardant Henri IV :

— Ils me l'ont du moins laissé.

Cette entrevue du prince avec le grand roi a son côté étonnant. L'un était calme, mais févreux; l'autre était toujours le témoin gonflé qui regarde passer devant lui les hommes et les femmes de Paris. Il a été frappé par trois balles pendant la Commune. Aujourd'hui rien n'y paraît. Placé comme il l'est, il n'a pas vu brûler les Tuileries et croit peut-être qu'elles sont encore derrière lui.

Voilà fini le portrait du Comte de Chambord, qui dépasse la foule non seulement de la tête, mais de la poitrine. Un autre, dans notre temps, est peut-être de sa taille, mais c'est un prêtre. Et là, le côté surhumain du caractère étonne. Le non possumus de l'un étonne moins l'histoire que le non possumus de l'autre. Tous deux, le Pape et le Roi, se partagent le monde idéal et sublime, comme autrefois le pape et l'empereur se partageaient l'Europe du midi et de l'occident.

On a dit que le Prince ne vit pas dans notre monde. C'est une erreur. Mais il vit dans les hauteurs supérieures de l'atmosphère. On sait, depuis la catastrophe des aéronautes, que l'homme ne peut monter trop haut sans se briser. Il y a comme un plafond invisible. Seul, dirait-on, le comte de Chambord peut vivre aussi haut. Enfin, quand l'homme royal mourra, il y a quelque chose qui mourra en France avec lui. — le sentiment du respect. Je veux dire ce qui nous reste du respect que la vie publique contemporaine nous a fait perdre et qui va forcément vers lui, quelles que soient nos opinions politiques.

CHRONIQUE

M. Caro, membre de l'Académie française, est assez sérieusement malade en ce moment. Il souffre, dit-on, d'une bronchite.

D'après le Temps un groupe bonapartiste aurait ouvert une souscription pour le rétablissement de la statue de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> sur la colonne Vendôme. Le Temps fait remarquer que l'initiative privée n'a rien à faire dans l'achèvement de la colonne.

Le Petit-Journal annonce que M. de Bray, ancien préfet de Bayonne, aurait été arrêté à Paris.

Le bruit s'était répandu à Paris dans la journée d'hier que le prince impérial avait été victime d'un accident de cheval. Voici, disait-on, ce qui s'était passé : Invité au mess des officiers d'artillerie du camp d'Aldershot, parmi lesquels il compte plusieurs de ses camarades de Woolwich, le prince s'est rendu à cette invitation. A la suite du dîner, on avait fait une partie de polo. On sait que ce jeu est une sorte de croquet dans lequel les partenaires sont à cheval. Un des joueurs ayant atteint avec sa raquette la jambe du Poney monté par le prince, le cheval était tombé avec son cavalier, sur la cuisse duquel tout le poids de l'animal avait porté.

L'Ordre et le Pays ont publié et démenté avec toute autorité possible, cette nouvelle, qui est absolument fautive. « Un de mes amis, qui revient d'Angleterre et qui a quitté le prince impérial hier soir, à 7 heures, l'a laissé en parfaite santé. »

Nous recevons enfin la dépêche suivante de Londres, 11 mai : « Le prince impérial a passé la journée d'hier à Chislehurst. Il n'a fait aucune chute de cheval : sa santé est excellente. »

M. Thiers assistait aujourd'hui à la séance de l'Assemblée nationale.

Le Journal des Débats constate que le produit des impôts et revenus indirects a donné, pendant le mois d'avril, un excédant considérable sur les prévisions.

Le surplus a été de : 2,700,000 fr. sur l'enregistrement et le timbre; 1,700,000 fr. sur les douanes; 7,500,000 fr. sur les contributions indirectes.

300,000 fr. sur les postes. Cet excédant, ajouté à celui des trois premiers mois, porte le total du surplus à plus de 23 millions de francs.

Le mois d'avril est considéré comme devant rendre 8,059 0/0 de la totalité des produits de l'année, ce qui est un peu moins d'un douzième; mais la proportion d'ensemble varie dans les détails.

Ainsi, toujours pour le même mois d'avril, l'enregistrement doit donner 9,18 0/0 de la totalité; le timbre, 8,98 0/0; les douanes et sels, 7,29 0/0; les contributions indirectes, 7,62 0/0, et les postes, 7,98 0/0.

C'est le 1<sup>er</sup> juin que se réunira, à Saint-Petersbourg, la conférence internationale télégraphique. Cette réunion comprendra, à l'exemple de celle de Paris en 1865, les représentants officiels des gouvernements et les délégués spéciaux des différentes administrations télégraphiques. On y a invité tous les Etats qui

de Paris, plus les représentants des administrations de ce genre : la première à en lieu à Paris en 1865, la seconde à Vienne en 1868, et la troisième à Rome en 1871.

La conférence de Saint-Petersbourg arrêtera un nouveau traité simplifié, établissant le tarif et le règlement de service. Elle examinera aussi un nouveau projet d'instruction pour la correspondance extra-européenne.

La gare construite à Avricourt aux frais du gouvernement français, sur le territoire allemand, sera inaugurée le 1<sup>er</sup> juin prochain; le même jour cessera le droit accordé au gouvernement allemand, par la convention additionnelle du 12 octobre 1871, de pouvoir occuper militairement la commune d'Igney et la partie française de la commune d'Avricourt.

La Liberté reçoit de son correspondant particulier de Berlin la dépêche suivante :

« Les journaux qui ont paru hier soir sont très pacifiques, notamment la Gazette de l'Allemagne du Nord. »

Cette feuille a imprimé en gros caractères la phrase significative que voici : « Il n'y a pas eu, dit-elle, entre les deux gouvernements de France et d'Allemagne le plus petit épisode inquiétant. » Elle consacre un grand article de bienvenue à l'arrivée du czar, article qu'elle fait suivre d'un entrefilet, lequel a été mis en très bonne place sur l'élection Floquet.

Un autre journal, la Post, loue l'esprit pacifique du czar. « C'est toujours, dit cette feuille, pour assurer la paix que l'empereur Alexandre et notre vieil empereur se sont réunis. »

Je dois vous prévenir que tous les journaux de Paris sont, à l'heure qu'il est, très épluchés par la presse berlinoise, avertis vigoureusement contre ces alarmes et les exagérations de toute sorte qui égarent en ce moment l'esprit public.

LETRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Versailles, 11 mai 1875.

La plupart de nos amis sont arrivés aujourd'hui; tous ont tenu à honneur d'assister à la première séance. Non pas qu'on s'attendît à un incident important, mais comme la situation est depuis quelques jours empreinte d'une certaine gravité, tout le monde avait hâte de venir à Versailles se rassurer sur l'état de nos affaires. Nous faisons allusion ici, bien entendu, à nos rapports avec l'Allemagne, dont la droite se préoccupe avec une légitime sollicitude. Or, s'il faut en croire les rumeurs les plus accréditées, notre patriotisme aurait tort de s'alarmer outre mesure des bruits pessimistes que répandent certains organes de la presse étrangère. Des manœuvres de bourse seraient au fond de cette agitation factice. L'entrevue de Berlin serait plutôt destinée à consolider qu'à troubler la paix dont nous jouissons en ce moment.

Telle est l'impression de tous les hommes politiques de la Chambre. Ceci dit, j'entre en matière.

Avant la séance, les membres de la droite se sont réunis, et ont décidé de soutenir le cabinet dans toutes les mesures conservatrices dont il préparait l'initiative.

Dévoûé avant tout à la cause de l'ordre, elle ne veut pas adopter à l'égard du ministère un programme d'hostilité systématique. Cette ligne de conduite serait, du reste, trop en désaccord avec les habitudes parlementaires de la droite pour qu'il soit nécessaire de justifier une pareille résolution.

La séance a été complètement insignifiante. La fixation de l'ordre du jour a, seule, offert quelque intérêt. Sur la proposition de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président, la Chambre a décidé de placer à son ordre du jour de demain le débat sur la proposition Courcelle. M. Clapier est aussitôt monté à la tribune et s'est engagé à déposer demain son rapport. Nous pourrions donc nous attendre à une prompt solution de la question.

Puisque je vous parle de la proposition Courcelle, je ne dois pas omettre de vous dire que, s'il faut ajouter foi au bruit qui circulait avant la séance, M. Delsol aurait annoncé à la commission que le gouvernement avait l'intention de procéder dès le mois de novembre prochain aux élections générales. C'est là une nouvelle des plus graves, et si elle était vraie, il y aurait lieu de s'étonner que le ministère divulguât si vite ses intentions. Nous croyons être dans le vrai en considérant cette nouvelle comme très hasardeuse et peu conforme aux projets avoués du gouvernement.

Demain, du reste, la discussion de la motion Courcelle nous édifiera sans doute sur la pensée du ministère. Il se pourrait bien aussi que la question de scrutin de liste fut, sinon résolue, du moins abordée, et que les partisans des deux systèmes comptassent dès demain leurs forces respectives.

Le gouvernement est favorable au scrutin d'arrondissement, bien que plusieurs ministres, tels que M. Léon Say, par exemple, soient individuellement hostiles à ce système. Aussi M. Buffet ne fera-t-il pas de ce débat une question de cabinet. M. le duc d'Audiffret-Pasquier partage, dit-on, les vues de M. Léon Say.

ASSEMBLEE NATIONALE

Séance du 11 mai.

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER, président. La séance est ouverte à 2 h. 40.

Après l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée précédée au tirage au sort des bureaux, qui se termine à 3 h. 30.

En Allemagne la guerre est déclarée par l'armée de la Prusse. Les Allemands occupent se livrent sur la France à un pillage plus complet qu'en 1871, mais les Allemands défilent sans opposer à nos nouvelles invasions de notre pays.

P. S. Beaucoup d'animation à Versailles pour la rentrée des députés; ils paraissent satisfaits et font pressentir de graves résolutions qui auront une grande importance pour nos destinées.

M. Thiers est arrivé un des premiers pour démentir les bruits répandus sur sa santé.

Les membres de la réunion des Réserveurs ont tenu séance aujourd'hui sous la présidence de M. de Larcy.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lefèvre-Fontalis, de Sully, Giraud, de Cument, de Bethune, de Larcy, Fournier, de Maille, la réunion a décidé d'appuyer M. Buffet dans toutes les mesures conservatrices qu'il croira devoir prendre.

Le centre gauche s'est réuni sous la présidence de M. Laboulaye; MM. Périer, Ricard, Leroy, etc., y assistaient.

La réunion s'est vivement préoccupée de l'état de l'opinion publique, des chances qui lui étaient réservées au moment des élections générales et de la campagne électorale.

On assure que M. Delsol a déclaré aux membres de la commission pour la proposition Courcelle que le gouvernement était d'avis que les élections générales devraient avoir lieu au mois d'octobre.

On parle dans les couloirs de la démission de M. Floquet, président du conseil municipal de Paris. M. Floquet se serait décidé à prendre ce parti pour éviter la nomination par le gouvernement d'une commission municipale.

DE SAINT-GERMAIN

LETRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Versailles, 11 mai 1875.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire ministérielle relative aux traités de commerce conclus depuis 1860 avec les principaux pays d'Europe et qui arriveront à leur terme le 30 juin 1877. M. le président invite les membres de la Chambre à étudier, chacun de son côté, les questions proposées par cette circulaire, afin de pouvoir préparer ensemble, dans une prochaine séance, les réponses à faire à M. le Ministre.

M. Funck fait une motion tendant à réclamer près du ministre une réduction sur le timbre des effets tirés des pays d'Outre-Mer, afin de les ramener au niveau des autres sommes sur l'Angleterre et l'Allemagne. Les traités conclus à l'étranger sont frappés chez nous d'un timbre de 50 centimes pour mille, tandis que celles fournies sur Londres ou Berlin ne sont soumises qu'à l'ancien droit d'un demi pour mille; ce qui déplace à déavantage de la France les affaires de banque et de recouvrement. Une pétition sera adressée en ce sens à M. le ministre des finances.

La chambre décide qu'une demande formelle sera adressée à M. le directeur général des postes pour obtenir à Roubaix l'établissement d'un autre bureau central, ou au moins une appropriation convenable du local actuel, qui est notoirement insuffisant.

La gare de Roubaix délivre des billets aller et retour pour les seules gares de Lille, Douai, Arras, Valenciennes, Tournai et Monsour, tandis que Lille délivre ces mêmes billets pour 49 stations. Une demande sera adressée à M. l'inspecteur principal de l'exploitation pour obtenir à Roubaix les mêmes avantages qu'à Lille.

M. le président donne lecture d'une dépêche de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce annonçant que la chambre de commerce du port d'Anvers s'est mise récemment en communication avec celle de Melbourne, afin d'établir des relations directes entre Anvers et l'Australie pour le commerce des laines, et qu'il serait question de créer à Anvers un marché des laines d'Australie. Mention de cette communication sera faite au procès-verbal.

M. le président donne communication à la chambre de la lettre déjà publiée de M. le directeur des lignes télégraphiques, annonçant que les dispositions nécessaires sont prises pour que le service du bureau télégraphique de cette ville soit prolongé jusqu'à minuit à partir du premier mai. — De son côté, M. Crépin, chef du service de Roubaix, informe M. le président qu'il a fait afficher dans un endroit apparent de la salle d'attente, un avis relatif à cette prolongation jusqu'à minuit.

Le président.

A. DEFOSS.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le ministre de la guerre a décidé que tous les militaires de la légion étrangère, quelle que soit leur nationalité, recevront à l'avenir la haute paye d'ancienneté, lorsqu'ils auront rengagés après cinq ans de service par application de la loi du 27 juillet 1872. Il a décidé en outre que la loi du 10 juillet 1874 sera applicable, à l'avenir, en ce qui concerne la haute paye d'ancienneté, à tous les sous-officiers de cette légion.

Nous apprenons la mort de M. Lebaudy, négociant.

On se souvient que M. Lebaudy avait conçu un projet grandiose de transpor-

travaux de la ligne de Roubaix à Valenciennes, par le canal de Valenciennes à Lille, et de la ligne de Lille à Valenciennes, par le canal de Valenciennes à Lille.

L'urgence est déclarée, et le projet est renvoyé à la commission d'initiative parlementaire.

« Sur la demande de M. Guichard, un projet tendant à l'organisation d'un service postal entre la France et l'Angleterre par le canal de Valenciennes à Lille est renvoyé à la commission d'initiative parlementaire. »

M. Desvignes dépose un rapport supplémentaire sur le projet de loi concernant les colonies algériennes.

Ce projet est porté, en tête de l'ordre du jour.

Répondant à une observation du président de l'Assemblée, M. Clapier déclare que le rapport sur la proposition Courcelle pourra être déposé demain.

La séance est levée à 3 heures.

BULLEIN ECONOMIQUE

Chambre de commerce de Roubaix.

Séance du 10 mai.

Étaient présents : MM. A. Deffosse, président, Motte-Bossut, François Rossel, Gustave Wattmans, Henri Mathon, Funck, Vinchon.

Absents avec justification : MM. Toulemonde-Nollet, Jules Delaire, Voreux, Louis Lefebvre.

Absent sans justification : M. Scarpel-Roussel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Chambre décide qu'une demande sera adressée au Gouvernement pour obtenir la création régulière d'une bourse à Roubaix, et accepte avec empressement l'offre faite par M. Besant, député, d'appuyer cette demande près de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Le secrétaire donne lecture d'une circulaire ministérielle relative aux traités de commerce conclus depuis 1860 avec les principaux pays d'Europe et qui arriveront à leur terme le 30 juin 1877. M. le président invite les membres de la Chambre à étudier, chacun de son côté, les questions proposées par cette circulaire, afin de pouvoir préparer ensemble, dans une prochaine séance, les réponses à faire à M. le Ministre.

M. Funck fait une motion tendant à réclamer près du ministre une réduction sur le timbre des effets tirés des pays d'Outre-Mer, afin de les ramener au niveau des autres sommes sur l'Angleterre et l'Allemagne. Les traités conclus à l'étranger sont frappés chez nous d'un timbre de 50 centimes pour mille, tandis que celles fournies sur Londres ou Berlin ne sont soumises qu'à l'ancien droit d'un demi pour mille; ce qui déplace à déavantage de la France les affaires de banque et de recouvrement. Une pétition sera adressée en ce sens à M. le ministre des finances.

La chambre décide qu'une demande formelle sera adressée à M. le directeur général des postes pour obtenir à Roubaix l'établissement d'un autre bureau central, ou au moins une appropriation convenable du local actuel, qui est notoirement insuffisant.

La gare de Roubaix délivre des billets aller et retour pour les seules gares de Lille, Douai, Arras, Valenciennes, Tournai et Monsour, tandis que Lille délivre ces mêmes billets pour 49 stations. Une demande sera adressée à M. l'inspecteur principal de l'exploitation pour obtenir à Roubaix les mêmes avantages qu'à Lille.

M. le président donne lecture d'une dépêche de M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce annonçant que la chambre de commerce du port d'Anvers s'est mise récemment en communication avec celle de Melbourne, afin d'établir des relations directes entre Anvers et l'Australie pour le commerce des laines, et qu'il serait question de créer à Anvers un marché des laines d'Australie. Mention de cette communication sera faite au procès-verbal.

M. le président donne communication à la chambre de la lettre déjà publiée de M. le directeur des lignes télégraphiques, annonçant que les dispositions nécessaires sont prises pour que le service du bureau télégraphique de cette ville soit prolongé jusqu'à minuit à partir du premier mai. — De son côté, M. Crépin, chef du service de Roubaix, informe M. le président qu'il a fait afficher dans un endroit apparent de la salle d'attente, un avis relatif à cette prolongation jusqu'à minuit.

Le président.

A. DEFOSS.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le ministre de la guerre a décidé que tous les militaires de la légion étrangère, quelle que soit leur nationalité, recevront à l'avenir la haute paye d'ancienneté, lorsqu'ils auront rengagés après cinq ans de service par application de la loi du 27 juillet 1872. Il a décidé en outre que la loi du 10 juillet 1874 sera applicable, à l'avenir, en ce qui concerne la haute paye d'ancienneté, à tous les sous-officiers de cette légion.

Nous apprenons la mort de M. Lebaudy, négociant.

On se souvient que M. Lebaudy avait conçu un projet grandiose de transpor-